Salut à Marie conçue sans péché l'honneur de notre peuple.
Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait

CIRCULAIRE

DÉTERMINANT L'INTENTION DES QUARANTE HEURES POUR LES ANNÉES 1875 ET 1876.

Montréal, le 18 Novembre 1875.

Monsieur,

La Lettre Pastorale ci-jointe a été rédigée dans le but de prémunir les Fidèles contre le danger du scandale que pourrait leur donner l'enterrement de J. Guibord, dans le cimetière de la Côte-des-Neiges. En publiant et commentant cette Lettre, veuillez bien insister sur ce but, en usant de prudence et de réserve, pour ne rien dire contre les autorités civiles et judiciaires.

A ce propos, je vous invite à bénir la divine miséricorde, qui nous a préservés des malheurs dont nous étions menacés et qui auraient bien pu nous arriver.

Les Quarante Heures se feront l'an prochain, comme ces années dernières, pour détourner les fléaux de la colère du Ciel, que les crimes de la terre ne cessent de provoquer. Et comme rien ne peut être plus efficace pour cela que la Passion de Notre Seigneur, la messe, qui se dira le second jour, en se conformant aux rubriques ordinaires, sera celle intitulée dans le Missel : *Missa de Passione D. N. J. C.*

La collecte de cette même Messe de la Passion remplacera désormais celle de l'année dernière : *Ineffabilem ;* mais l'Oraison du St. Esprit se continuera, comme depuis le Concile du Vatican, ainsi que les prières après la Messe.

Pour *Amende Honorable* qui a coutume de se faire pendant les Quarante Heures, à la chute du jour, on dira l'*Acte de Consécration au Sacré-Cœur de Jésus*, approuvé par le Saint Père, et recommandé pour être dit, par tout l'univers, le 16 Juin dernier.

Cette excellente prière, si bien appropriée aux besoins de ce temps mauvais, se répètera donc chaque jour, pour et au nom de tout le diocèse, au pied du St. Sacrement, et sera ainsi jour et nuit sur les lèvres des Ministres du Seigneur et des Fidèles de J. C. Les brouillards continuent à être épais ; l'horizon s'embrouille de plus en plus et l'atmosphère se charge chaque jour de ces noires vapeurs qui préparent les furieuses tempêtes et annoncent la foudre. A nous de prévenir ces malheurs.

J'ai pensé que la *Communion Réparatrice* qui n'oblige qu'à donner son nom et qui fait gagner une indulgence plénière, par mois, pourrait être un bon souvenir du Jubilé et serait un excellent moyen d'en conserver les fruits. Mais avant de l'établir je voudrais savoir ce que vous en pensez. Je compte sur une prompte réponse.

Je demeure, dans les SS. Cœurs de Jésus, Marie, Joseph, de vous tous le très-dévoué serviteur.

† Ig. Ev. de Montréal.